

Gosselies, le 27 juin 2008

Communiqué de presse

La Clinique Notre-Dame de Grâce (Gosselies) et les Cliniques universitaires Saint-Luc (Bruxelles) désormais partenaires.

La Clinique Notre Dame de Grâce de Gosselies et les Cliniques universitaires Saint-Luc, hôpital académique de l'UCL à Bruxelles, signent un accord de partenariat privilégié, dans le but de créer et de développer des collaborations médicales importantes.

Motivation de la Clinique Notre-Dame de Grâce

La Clinique souhaite s'inscrire dans un ensemble hospitalier cohérent afin d'y développer une stratégie commune et ambitieuse. Elle entend ainsi renforcer sa pérennité, accélérer son développement tout en maintenant ses valeurs et sa mission d'hôpital de proximité. Ainsi associée à un partenaire important, la Clinique Notre-Dame de Grâce peut envisager son développement dans la sérénité.

Motivation des Cliniques universitaires Saint-Luc

Dans le cadre de leur plan stratégique, les Cliniques universitaire Saint-Luc mettent sur pied un système de soins coordonnés qui permet d'offrir aux patients une prise en charge en amont et en aval de l'épisode d'hospitalisation aiguë. L'objectif est d'établir un réseau qui fasse en sorte que le patient – quelle que soit la porte par laquelle il entre dans ce réseau – rencontre une même qualité de soins, un même système de valeurs et un même esprit d'excellence.

Déclinaison concrète de l'accord

Les services médicaux de la Clinique Notre-Dame de Grâce et de Saint-Luc affineront ensemble les contours qu'ils souhaitent donner à cette collaboration. Bien que l'accord global ne soit signé officiellement qu'aujourd'hui, des rencontres bilatérales ont d'ores et déjà eu lieu entre une demi-douzaine de services permettant d'envisager de nombreuses collaborations.

A titre exemplatif : des patients présentant des pathologies ne pouvant être prises en charge à Gosselies seront orientés spécifiquement vers les Cliniques universitaires Saint-Luc. A cette fin, une priorité sera accordée aux demandes de rendez-vous émanant des médecins de l'institution partenaire. Inversement, Saint-Luc réorientera les patients qui lui ont été adressés vers la Clinique Notre-Dame de Gosselies pour le suivi de la pathologie. Le partage de cliniciens sera également encouragé : des consultations de médecins de Saint-Luc et de Gosselies pourront avoir lieu de manière croisée dans les deux institutions afin d'éviter au patient de se déplacer.

Pour favoriser la continuité de la prise en charge du patient, l'information médicale le concernant sera accessible aux deux institutions. D'ores et déjà, des modalités de partage du dossier patient informatisé sont en cours de développement.

Afin d'assurer une visibilité permanente à ce partenariat, la charte graphique de la Clinique Notre-Dame de Grâce intégrera le logo des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Gouvernance

Un comité de concertation permanent paritaire composé au minimum d'un administrateur de chaque institution, d'un membre de la direction et d'un membre du corps médical est constitué. Il évaluera de manière régulière l'évolution du partenariat.

Perspectives

A terme, les accords de collaboration seront étendus à de nombreux autres services médicaux. Des modes de collaboration et des synergies sont également envisagées pour des services non-médicaux. Il va sans dire que l'intégration de la Clinique Notre-Dame de Grâce dans le système de soins coordonné de Saint-Luc ouvre des perspectives de prise en charge élargies pour l'ensemble des patients qui bénéficient d'un accès aux autres institutions composant ce réseau en pleine expansion.

Contacts

- Clinique Notre-Dame de Grâce :
M. Stéphan Mercier - Directeur Général – stephan.mercier@cndg.be – tel : 071 379 611

- Cliniques universitaires Saint-Luc :
Thomas De Nayer – Responsable de la Communication – thomas.denayer@uclouvain.be –
Tél. 02 764 11 20